



VISA SCHENGEN („Visa C“ jusqu'à 90 jours)

Pour **déposer une demande de visa** et pour pouvoir prendre ensuite un **rendez-vous** à l'Ambassade de Suisse, veuillez suivre les indications sur le site web <http://www.swiss-visa.ch> (ne pas oublier de cliquer sur « confirmer » à la fin de la procédure).

Chaque requérant doit se présenter personnellement. La demande devra être déposée 6 mois au plus tôt, mais **au moins 1 mois avant le départ prévu**. Il faut prendre **un rendez-vous par personne**.

Le dossier doit contenir les documents suivants :

- **Formulaire de visa dûment rempli et signé**
- **Passeport en cours de validité** (doit être valable encore au moins 3 mois après le retour)
- **Photocopie du passeport** (pages des données personnelles, signature, prolongation, visas reçus)
- **Une photo d'identité** (3,5 cm x 4,5 cm de face, en couleur avec fond blanc)
- **Réservation de vol aller/retour** (n'achetez pas le billet de vol, présenter seulement une réservation)
- ***Assurance médicale internationale** (avec une couverture minimale de € 30'000.- euros) valable pour l'espace Schengen
- ***Attestation de l'employeur** (précisant le solde de vacances, employé depuis, le revenu mensuel, documents prouvant la possession de son propre commerce (extrait de registre/statuts > première et dernière page)
- ***Lettre de la banque**
- ***Extraits bancaires du requérant des 3 derniers mois** (avec la date d'ouverture des comptes, les transactions, le solde moyen annuel et le solde du jour)

(* Les documents marqués d'un * ne doivent pas être présentés par le conjoint, les enfants mineurs ou parents ascendants à charge de ressortissants de la Confédération suisse, d'un pays l'Union Européenne ou de l'EEE.

Dépendant du type de voyage, nous vous prions de fournir également les documents suivants :

Visa de visite

- **Lettre d'invitation** rédigée dans une langue nationale suisse, signée par la personne ou le couple qui invite, expliquant le motif du voyage, pour combien de temps l'invitation est faite, l'adresse en Suisse (le cas échéant, en Autriche ou en Slovénie), si les frais sont pris en charge.
- **Une copie du passeport** (s'il s'agit de ressortissants suisses ou d'étrangers résidents) **et du titre de séjour** (s'il s'agit d'étrangers résidents).

Affaires

- **Réservation d'hôtel/s** (couvrant tout le séjour)
- **Lettre d'invitation de l'entreprise suisse** qui doit mentionner le nom complet de la personne invitée, la raison de la visite et la durée du séjour et si les frais de voyage et de séjour sont pris en charge ou non.

Tourisme

- **Réservation d'hôtel/s** (couvrant tout le séjour)

Familles	Les membres de la famille de résidents en Suisse, de ressortissants suisses, d'un pays de l'Union Européenne ou de l'EEE (conjoint, enfants, parents, frères et soeurs) doivent présenter les documents qui prouvent le lien de parenté (acte de naissance/mariage, extrait du registre de famille en Suisse/l'UE, etc.).
Étudiants / élèves	Attestation de l'université ou école (extrait de notes détaillé, attestation de l'inscription, confirmation des vacances ou de l'absence).
Couples	En plus des documents décrits ci-dessus, présenter également une copie de l'acte de mariage (ne datant pas de plus de 6 mois). Lorsqu'il y a des documents communs (par exemple : extrait du compte en banque), il faudra présenter l'original et une copie pour chaque dossier. Lorsque l'extrait de compte ne mentionne qu'un nom du couple, cette personne doit garantir par écrit que lui/elle soit responsable pour les frais du/de la conjoint/e.
Mineurs	Acte de naissance in-extensa original et une déclaration devant notaire du/des parent/s qui ne voyage/nt pas avec le mineur.
Invitation en Autriche	Code de la déclaration de prise en charge électronique (EVE) La déclaration doit être faite auprès de la police du lieu de domicile (Landespolizei-Direktion) et elle sera transmise électroniquement à l'Ambassade d'Autriche à La Havane dans les 48 heures environ. La personne qui invite recevra un code de l'autorité, qui devra être transmis à la personne invitée. Celle-ci le communiquera à l'Ambassade de Suisse à Santo Domingo (code à 11 positions commençant avec les lettres de l'Ambassade d'Autriche. Par ex. : HAV00000000). La police autrichienne (Landespolizei-Direktion) donne les informations nécessaires sur les documents à remettre pour obtenir la déclaration de prise en charge électronique.
Invitation en Slovaquie	La lettre d'invitation doit être formulée dans une des langues suivantes: allemand, français, italien, espagnol ou anglais. Déclaration de prise en charge Le demandeur qui ne dispose pas de ressources financières personnelles suffisantes peut faire appel à un garant en Slovaquie qui s'engage à prendre en charge les frais de séjour et de retour. Il a ainsi la possibilité de remettre une déclaration de prise en charge slovaque (GARANTNO PISMO/LETTER OF GUARANTEE). De plus, le garant doit prouver qu'il a suffisamment de moyens financiers sur la base de pièces justificatives (par ex. relevés bancaires des trois derniers mois).

Informations additionnelles :

Les documents datant plus de 6 mois et les dossiers incomplets ne seront pas acceptés.

La durée pour obtenir une réponse est d'approximativement 7 jours après avoir déposé la demande. Si elle le juge nécessaire, l'Ambassade peut demander des documents supplémentaires.

Montant à payer en espèces le jour du dépôt de la demande de visa en pesos dominicains selon le cours du jour : € 90.- dès 12 ans et adultes, € 45.- pour mineurs de 6 à 11 ans et gratuit pour enfants jusqu'à 5 ans.

Pour une demande de visa Schengen (jusqu'à 90 jours), veuillez noter que le paiement doit être effectué au guichet le jour du rendez-vous, en espèces et en pesos dominicains (DOP).